

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	41 (1912)
Heft:	3
Rubrik:	Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une somme de 1,025 fr. 20 cent. prélevée sur la collecte en faveur des inondés. Quel % des pertes ont-ils obtenu et quelle somme chacun d'eux a-t-il reçue ? — Rép. 35 % — 322 fr., 306 fr. 25 cent. et 397 fr. 25 cent.

XVI^{me} Série.

4. J'achète une maison pour 11,500 fr. et je verse un acompte de 2,685 fr. Combien dois-je encore ? — Rép. 8,815 fr.

3. Rodolphe dépense par an : pour logement, entretien et vêtements, 2,280 fr. 80 cent. ; pour divers, 180 fr. 40 cent. Combien doit-il gagner par mois pour couvrir ses dépenses ? — Rép. 205 fr. 10 cent.

2. Sur une place à bâtir de 78,6 m. de long et 34,5 m. de large on construit une maison de 25,5 m. de long sur 17 m. de large. Quelle est la superficie disponible pour le jardin et la cour ? — Rép. 2,278 m² 20 dm²

1. Une dette de 716 fr. 80 cent. payable le 3 juin a été payée le 18 avril avec un escompte de 3 $\frac{3}{4}$ % l'an. Quel a été le montant du paiement ? — (Année de 360 jours.) Rép. 713 fr. 44 cent. — 45 j.

Communiqué par A. Perriard.



ÉCHOS DE LA PRESSE

Johann Konrad Auer. — Le 28 décembre est décédé à Schwanden (Glaris) un homme qui avait voué sa vie à l'enfance anormale, Jean Conrad Auer.

Il est né à Hallau, dans le canton de Schaffhouse, en 1863. D'excellentes études à l'école normale d'Unterstrass, puis à l'Université de Zurich, lui firent obtenir le poste de professeur à l'école secondaire de Schwanden (1885). Ses connaissances, ses aptitudes et la jovialité de son caractère lui permirent de jouer un rôle important dans le corps enseignant de son canton, puis dans la société suisse des instituteurs. Il fut chargé, en 1896, de la statistique des enfants anormaux de la Suisse. Ce travail l'intéressa, et il se rendit compte de l'abandon dans lequel étaient laissées ces misérables créatures. Il se mit à étudier la pédagogie de l'éducation des anormaux et ressuscita la Société intitulée « Konferenz für Idiotenwesen », maintenant « Konferenz für die Erziehung der Geistes-schwacher », qui se mourait. Il en dirigea les réunions avec un zèle infatigable, lui donna un organe, publia des Annuaires et des rapports fourrés de documents intéressants et provoqua, dans toute la Suisse allemande, un mouvement en faveur de ces abandonnés, qui aboutit à la fondation de classes spéciales en plusieurs villes et d'établissements particuliers pour les enfants faibles d'esprit. La commune de Schwanden, et toute la population de la vallée avec elle, se préparait à

lui accorder un témoignage de sa reconnaissance, le dernier jour de l'année. Hélas ! ce fut un jour de deuil. La mort subite emporta Conrad Auer en pleine maturité de l'âge et en pleine activité.

* * *

L'amorçage des leçons. — « Le sort d'une leçon dépend du début », dit-on souvent. Si l'attention des enfants a été fortement saisie, il y a des raisons pour que cette attention demeure fidèle à la parole du maître jusqu'à la fin. C'est ce qui a dû arriver dans une leçon de géométrie sur les propriétés de la perpendiculaire élevée sur le milieu d'une droite que rapporte le *Manuel général*.

Le maître avait marqué sur le tableau noir trois points A., B., C. : « Voici trois hameaux qui veulent bâtir en commun une école. Où faut-il la placer ? — A égale distance des trois hameaux. — Quel est le point réalisant cette condition ? — Silence. — S'il n'y avait que deux hameaux A. et B. où se ferait cette construction ? — Au milieu de la ligne A. B. — Ne pourrait-on pas la faire en dehors de A. B. tout en respectant la condition ? — Les élèves hésitent, puis l'un d'eux : Sur un point quelconque de la perpendiculaire élevée sur le milieu de A. B., puisque tout point élevé sur cette perpendiculaire est également distant de A. et de B. — Le maître trace cette perpendiculaire. — Et s'il n'y avait que A. et C. ? — On devrait construire sur A. C. ou sur la perpendiculaire élevée sur le milieu de A. C. — Le maître trace cette perpendiculaire qui rencontre la première en O., et il ajoute : Où devra être construite notre école ? — Au point O. — En effet, ce point est également distant de A. et de B., de A. et de C., donc de A., de B. et de C. » Les enfants ont compris, parce que la leçon n'a pas été abstraite et parce que, dès le début, ils ont vu que la géométrie servait à quelque chose. Dès le début, il est nécessaire de faire sentir que ce que l'on va dire a quelque relation avec la vie, et cela est vrai de toute leçon, même des leçons de géométrie.

* * *

Un institut catholique de pédagogie. — Il y a quelques années, un certain nombre d'instituteurs primaires et quelques professeurs secondaires s'organisaient dans le but de créer un Institut supérieur de pédagogie. Ils se sont adressés à des professeurs d'Université. Et l'œuvre a prospéré. Et, maintenant, ce sont encore des instituteurs qui provoquent la mise en activité d'un pareille institution sur une base catholique. Devant quelques membres de la société des instituteurs, de la société des institutrices, de la société des catéchistes, toutes organisations qui ne s'adonnent qu'à l'enseignement primaire, un instituteur, M. Franz Weigl, a parlé de la part que les catholiques peuvent apporter à la pédagogie scientifique. Il a mis sous les yeux de ses collègues l'exemple de Leipzig. Et l'Institut catholique de pédagogie de Munich a été fondé à son tour par des instituteurs.

L'organisation matérielle en a été laissée aux sociétés susmentionnées. Mais les cours y seront donnés par des professeurs de l'Université. On s'y préoccupera, cet hiver, des questions qui touchent à la religion. Un psychologue de profession, le Dr H. Dimmler étudiera la valeur psycho-

logique des moyens d'éducation que nous offre la pratique religieuse (prière, offices divins, réception des sacrements, année liturgique, culte des saints). Le président et chef actuel de l'école catéchistique de Munich, J. Göttler, docteur en théologie dogmatique et professeur de pédagogie à l'Université de Munich, parlera de « Théologie et Pédagogie », soit de l'orientation religieuse, du but et des moyens d'éducation générale, de la formation du caractère au point de vue chrétien, de la psychologie religieuse, du péché originel, de la grâce et des sources de grâces, des institutions religieuses et de leur valeur éducative, toutes questions où le point de vue catholique doit être mis en relief en face des affirmations des pédagogues naturalistes ou nationalistes. M. Franz Weigl mettra ses auditeurs au courant des données acquises de la pédagogie expérimentale. Quelques instituteurs ont promis des conférences sur la fameuse *Arbeits-schule* dont on parle tant et qu'on a essayé de réaliser à Munich précé-sément.

Voilà une belle et haute tentative, à laquelle nous souhaitons un plein succès et une féconde activité. *(Pharos).*

* * *

Le texte des dictées. — « Prenez, autant que possible, vos textes de dictées dans la lecture du jour, conseille le *Bulletin départemental du Doubs*. Mais il faut arranger ces textes : Examinez-les de près. Rare-ment — au point de vue orthographique et quelquefois à d'autres points de vue, — ils seront à la portée de vos élèves. Modifiez-les, transposez-les selon les besoins du moment. Enfin transcrivez-les dans un carnet spécial que vous enrichirez d'année en année. Vous aurez ainsi une série de textes que vous aurez choisis vous-même et dont vous aurez expérimenté les difficultés. » Il n'y a rien de plus sage, ni de plus rapproché des procédés en usage chez nous.

* * *

Ce qu'on dira de la grammaire en 1980. — Extrait d'une conver-sation entre un instituteur de 1980 et un instituteur de 1911, recueillie par M. Payot et publiée dans le *Volume* : « Dans vos écoles primaires on gaspillaient un temps excessif à étudier le langage extérieurement, c'est-à-dire à étudier des règles empiriques, toujours détruites par d'innom-brables exceptions. Cette étude était déprimante, car, à cause des exceptions, elle tendait à annihiler le jugement. Elle ne servait à rien, car on n'apprend à écrire qu'en écrivant, à parler qu'en parlant et peut-être en lisant de bons auteurs. Vous plongiez vos enfants dans une scolaistique grammaticale déraisonnable. Aujourd'hui nos grammaires pour les enfants ont 25 pages et encore ne les faisons-nous pas apprendre par cœur abstraitemt. Au fur et à mesure des besoins, au cours de nos lectures, nous consultons notre grammaire de façon que peu à peu la règle devienne le résumé abstrait, mais parfaitement clair, de cen-taines de cas concrets expérimentés par l'élève. »

Eugène DÉVAUD.

— 0 —